



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 Avril à 20h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : M. Gilles TURLAN, Le Maire, Mme Laura LAGANTHE, M. Michaël RODRIGUEZ, Mme Sabrina GUITTONNEAU, M. Jean-Paul RABARY, M. Robert SOUBREVIE, Mme Françoise RABARY, M. Didier KLAJER-BONNAFOUS, M. Eric MALIE, Mme Florine PITOT, Mme Sol ALAVA, M. Eric MONNAUX, M. Maxime VALAX, Mme Delphine DUCASSE, M. Stéphane MAURIES, Mme Chantal VIALARD

Procurations : Béatrice FAVIER à Michael RODRIGUEZ – Lilou OBERLE à Laura LAGANTHE

Excusés : M. David REVEL

Secrétaire de séance : Mme Laura LAGANTHE

Date de convocation : 24/04/2026

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18
Quorum : 10

Rendu exécutoire :
Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

Délibération DE_2026_022 : Vote des taux des taxes 2026

Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif et propose au Conseil Municipal de procéder à une augmentation du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de + 0.5%, et de ne pas modifier le taux des deux autres taxes.

	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Taux de référence 2026	Produits de référence 2026	Taux proposés pour 2026	Produits attendus pour 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	1 544 000 €	34.08 %	526 195 €	34.25 %	528 820 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	110 500 €	46.03 %	50 863 €	46.03 %	50 863 €
Taxe Habitation (TH)	95 100 €	8.44 %	8 026 €	8.44 %	8 026 €
TOTAUX	1 749 600 €		585 084 €		587 709 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, arrête, les taux suivants pour l'année 2026 :

- Taxe foncière bâti (TFB) : 34.25 %
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 46.03 %
- Taxe d'Habitation (TH) : 8.44 %

Vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Gilles TURLAN



La Secrétaire de séance,
Laura LAGANTHE